Plan de situation



Situation parcellaire



Légende _____

- 💻 Périmètre du lotissement
- Parcellaire
- Bordure T2 vue 0.14 m
- Bordure CR2 vue 0.00 m
- Bordure structurante PVC
- Enrobé
- Béton désactivé ou similaire
- Chemin piéton calcaire stabilisé ou similaire
- Pelouse
- Massif arbustif
- Haie champêtre en fond de lot à planter par l'acquéreur
- Zone non aédificandi
- Arbre projeté
- Candélabre projeté
- Canadiable projete
- Parking du midi fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public 6m x 5m
- Parking du midi non fixe, compris dans les parcelles et ouvert sur le domaine public 6m x 5m



Position des coffrets et regards (Electricité, Télécom, eau potable) Recolement du 09/10/2023

- Electricité
- Télécom
- Eau potable

Photos non contractuelles



Tabouret de branchement eaux usées

 \bowtie

Photo non contractuelle

Borne nouvelle

0.00 Altitude terrain naturel

Affaire 21.200 100, Rue Nationale - 17220 La Jame 05 16 19 88 49 contact@clmc.fr www.clmc17.fr

CHARENTE-MARITIME COMMUNE DE VOUHÉ

Lotissement "Le Meunier"

Permis d'Aménager n° PA 017482 22 A0002 M01

PLAN DE BORNAGE ET DE VENTE DEFINITIF LOT 14

Section ZB n° 138 - Superficie : 496 m²



<u>ATTENTION</u>

<u>Construction</u>

L'adaptation de la construction au terrain sera étudiée en tenant compte du niveau et de la position de la voie nouvelle ainsi que des réseaux créés.

Ouvrages hors sols:

Avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positonnement définitif des ouvrages (eau potable, eaux usées, électricité, télécom, candélabres).





Echelle: $\frac{1}{250}$ (Format A3 - 297 x 420 mm)